

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

DU CONSEIL COMMUNAL

DU 19 DECEMBRE 2012

PRESENTS :

Mr Laurent DEVIN, Bourgmestre -Président ;

Mme et Mrs Kevin VAN HOUTER, Jérôme URBAIN, Philippe LABAR, Frédéric TILMANT, Manuel BEJARANO MEDINA, Jean-Luc FAYT, *Echevins*

Mmes et Mrs Jacques DERVAL, Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Luc JONNART, Jean-Pierre JAUMOT, Laurent ARMAN, Benoit DEGHORAIN, Marie-Claude KLENNER, Patrice LAÏ, Judith PHILIPPE, Larissa DAVOINE, Salvatore CALVAGNA, Philippe VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE, Véronique DEBIEVE,

Giuseppina CAPOZZA, Maria HAMEL, Natacha LEROY, Marinella CRAMAROSSA, Roxane SALIBBA, Betty MATERNE, Sarah DE BAETS, Eugénie RUELLE, Anne-Marie CALLEWAERT, *Conseillers*

Mr Yvon STAQUET, *Président du C.P.A.S.*

Mr Guillaume SOMERS, *Secrétaire communal f.f..*

Convoquée en date du 11 décembre 2012, la séance est présidée par Monsieur Laurent DEVIN, Bourgmestre.

*

Conseil communal du 19 décembre 2012

à 20 h

Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

SEANCE PUBLIQUE

ADMINISTRATION GENERALE

1. Vérification des pouvoirs d'une conseillère élue – Prestation de serment et installation

**Prestation de serment et installation
de Mme Eugénie RUELLE**

2. Démission d'une conseillère communale – Acceptation – Désistement du deuxième et du troisième conseiller communal suppléant – Prise d'acte – Vérification des pouvoirs de la quatrième conseillère suppléante – Prestation de serment et installation

**Prestation de serment et installation
de Mme Anne-Marie CALLEWAERT**

**3. Tableau de préséance des membres du Conseil communal
- FIXATION**

Le Conseil communal est invité à arrêter l'ordre de préséance des membres du Conseil communal.

Fixation

**4. Déclarations d'apparement
- PRISE D'ACTE**

Le Conseil communal est invité à prendre acte des déclarations d'apparement politiques individuelles de chaque conseiller communal.

Monsieur Piret s'étonne que les asbl Musée du Masque et ALE soient reprises dans la liste des asbl pour lesquelles une déclaration d'apparement est proposée à chacun des conseillers communaux. En effet, ces asbl sont monocommunes et une déclaration

d'apparement pour ces asbl n'a dès lors pas de sens. Il indique que les conseillers du groupe Union souhaitent s'apparenter au groupe CDH pour les intercommunales et asbl reprises dans la liste et qui sont pluricommunales.

M. Devin indique qu'il comprend donc que les conseillers du groupe Union souhaitent s'apparenter au CDH pour les intercommunales et asbl pluricommunales et qu'ils ne s'apparentent pas à un autre parti pour les autres asbl.

M. Piret ajoute que les conseillers communaux n'ont pas encore pris de position concernant l'ISSH et qu'ils ne souhaitent pas prendre position quand à cette intercommunale à ce stade.

Prise d'acte de l'apparement des conseillers Union au CDH au sein des intercommunales et asbl pluricommunales à l'exception de l'ISSH

JURIDIQUE

5. Taxe sur les pylônes GSM – Exercices 2002/2006 et 2008/2009 – Recours devant le Tribunal de 1^{ère} Instance de Mons de la SA KPN Group (ex. BASE) – Jugements du 13 octobre 2011 annulant la taxation – Décision du Collège communal sur l'appel du jugement

- RATIFICATION

Suite à la signification des jugements du 13 octobre 2011 qui annulent les taxes communales sur les pylônes et mâts de diffusion GSM relatives aux exercices 2002/2006 et 2008/2009, enrôlées à l'encontre de la SA KPN Group (ex. BASE), le Collège communal a décidé de ne pas interjeter appel. Le Conseil communal est invité à ratifier cette décision.

Accord à l'unanimité

6. Installation d'un réseau de caméras de surveillance – Convention de partenariat avec la zone de police

- APPROBATION

Dans le cadre de la mise en service du réseau de caméras de surveillance installées sur le territoire de Binche, le Conseil communal est invité à approuver la convention de partenariat avec la zone de police Binche-Anderlues afin de déterminer les conditions d'accès aux images.

Accord à l'unanimité

FISCALITE

7. Installation d'une friterie sur le domaine public communal – Exercice 2012 – Cahier des charges en vigueur – Formule de convention entre les parties – Renouvellement

- DECISION

Le Conseil communal est invité à se prononcer sur le renouvellement de la convention relative à la friterie installée à Ressaix, Place Elisabeth, sur le domaine public communal.

Accord à l'unanimité

8. Redevance communale sur les droits de places aux foires et marchés – Exercice 2013 – Renouvellement

- DECISION

Le Conseil Communal est invité à se prononcer sur le renouvellement de la redevance communale sur les droits de places aux foires et marchés pour l'exercice 2013.

Accord à l'unanimité

FINANCES

9. Vote d'un douzième provisoire pour le mois de janvier 2013

- DECISION

Le Conseil communal est invité à statuer sur l'autorisation d'engager les dépenses nécessaires à la bonne organisation des services communaux à concurrence d'un douzième provisoire pour le mois de janvier 2013.

M. Joie indique qu'il avait compris de l'intervention de M. Devin en Conseil communal du 3 décembre 2012 que le budget serait présenté lors de la prochaine séance du Conseil communal. Il constate que ce point n'est pas inscrit à l'ordre du jour du Conseil communal qui est invité à approuver un premier douzième provisoire.

M. Devin répond qu'il n'avait pas indiqué le 3 décembre que le projet de budget serait proposé lors de la plus prochaine séance du Conseil communal. Il ajoute que les Conseillers communaux auront encore l'occasion de se rencontrer à plusieurs reprises en 2013.

Accord à l'unanimité

10. Subsidés communaux – Festivités carnavalesques 2013

- DECISION

Le Conseil communal est invité à statuer sur la répartition du crédit afférent aux subsidés pour les différentes sociétés carnavalesques à inscrire au budget 2013.

M. Piret indique que le paiement des avances aux asbl dans le cadre des conventions article 18 est tardif et qu'il ne permet pas aux asbl de mener le plus adéquatement les projets, considérant que ces asbl ne disposent pas de fonds propres.

Accord à l'unanimité

11. Secteur historique – DIHECS 2006/2010 – Assainissements bis – Appel à souscription au capital de l'Intercommunale – Parts D

- DECISION

Le Conseil communal est invité à libérer la quote-part relative à la Ville de Binche d'un montant de 6.595,78€.

Accord à l'unanimité

12. Secteur historique – DIHECS 2011 – Assainissements bis – Appel à souscription au capital de l'Intercommunale – Parts D

- DECISION

Le Conseil communal est invité à libérer la quote-part relative à la Ville de Binche d'un montant de 207,92 €.

Accord à l'unanimité

RECETTE

13. Procès-verbal de vérification de la caisse communale pour le deuxième trimestre 2012

- NOTIFICATION

Il est notifié au Conseil communal le procès-verbal de la vérification de la caisse communale pour le deuxième trimestre 2012.

Notification

TUTELLE CPAS

14. Association Chapitre XII des CPAS de la Communauté Urbaine du Centre – Cessation d'activité de COORDI 15 – Répartition de la dette

- DECISION

Le Conseil communal est invité à approuver la délibération du 27 juin 2012, reçue à la Ville le 20 août 2012, par laquelle le Conseil de l'Action Sociale décide d'acter la cessation d'activités de COORDI 15 (Centre de coordination de soins et de services à domicile créé par l'Association Chapitre XII des CPAS de la C.U.C.) et de solder la dette du CPAS de Binche en fonction du nombre d'habitants, soit 6.713,64 €.

Accord à l'unanimité

15. Association Chapitre XII des CPAS de la Communauté Urbaine du Centre – Modification des statuts de l'ACC CUC

- APPROBATION

Le Conseil communal est invité à approuver les modifications statutaires de l'A.C.C. C.U.C. », association chapitre XII à laquelle le CPAS de Binche est membre.

Accord à l'unanimité

16. Budget de l'exercice 2012 – Services ordinaire et extraordinaire – Modification budgétaire n°2

- ARRET

Le Conseil communal est invité à approuver la modification budgétaire n° 2 (services ordinaire et extraordinaire) de l'exercice 2012 du CPAS.

Pour : 24

**Laurent DEVIN, Kevin VAN HOUTER, Jérôme URBAIN, Philippe LABAR,
Frédéric TILMANT, Manuel BEJARANO MEDINA, Jean-Luc FAYT,
Jacques DERVAL, Luc JONNART, Jean-Pierre JAUMOT, Laurent ARMAN, Benoit
DEGHORAIN, Marie-Claude KLENNER, Patrice LAÏ, Larissa DAVOINE, Philippe
VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE, Maria HAMEL, Natacha LEROY, Marinella
CRAMAROSSA, Roxane SALIBBA, Betty MATERNE, Sarah DE BAETS,
Eugénie RUELLE**

Abstention : 7

**Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Judith PHILIPPE,
Salvatore CALVAGNA, Véronique DEBIEVE,
Giuseppina CAPOZZA, Anne-Marie CALLEWAERT**

AFFAIRES ECONOMIQUES

17. Prévention incendie – Projet de réglementation

- APPROBATION

Le Conseil communal est invité à approuver les projets d'ordonnances de police relatives aux débits de boissons, aux salles de réunions de moins de 50 m² et d'un seul niveau, aux installations temporaires de cuisson et aux immeubles, locaux, lieux où peuvent se réunir un grand nombre de personnes.

Accord à l'unanimité

18. Bois de l'Alloët – Vente de bois de l'exercice 2013 – Lot n° 113

- RATIFICATION

Le Conseil communal est invité à ratifier la désignation par le Collège communal de l'adjudicataire retenu lors de la vente par soumissions cachetées des coupes de bois de l'exercice 2013, pour le bois de l'Alloët.

Accord à l'unanimité

19. Bois de l'Alloët – Vente de bois de l'exercice 2013 – Lot n° 114

- RATIFICATION

Le Conseil communal est invité à ratifier la désignation par le Collège communal de l'adjudicataire retenu lors de la vente par soumissions cachetées des coupes de bois de l'exercice 2013, pour le bois de l'Alloët.

Accord à l'unanimité

RENOVATION URBAINE

20. Opération de Rénovation Urbaine – Réfection de la rue Halle aux Filets à Binche – Décision du Collège communal du 01 août 2012.

- RATIFICATION

Le Conseil communal est invité à ratifier la convention-exécution n° 2012 d'un montant de 359.000 €, relative aux travaux de réfection de la rue Halle aux Filets avec modification de l'art.2.2. « Travaux » de cette convention-exécution.

Accord à l'unanimité

21. Opération de Rénovation Urbaine – Etude pour la démolition/l'ingénierie/les techniques spéciales – Construction d'une salle polyvalente et de logements à la rue Saint-Moustier n° 6 et n° 8 à Binche

- APPROBATION

Le Conseil communal est invité à approuver la convention-exécution n° 2012 BIS d'un montant de 8.000 € pour la réalisation de l'étude relative à la construction d'une salle polyvalente et de logements à la rue Saint-Moustier n° 6 et n° 8 à Binche. Ratification de la décision du Collège communal du 20 août 2012.

Accord à l'unanimité

22. Opération de Rénovation Urbaine – Etude pour la démolition/l'ingénierie/les techniques spéciales – Construction de logements à la rue de la Triperie n° 5 à Binche

- APPROBATION

Le Conseil communal est invité à approuver la convention-exécution n° 2012 C d'un montant de 6.000 € pour la réalisation de l'étude relative à la construction de logements à la rue de la Triperie n° 5 à Binche. Ratification de la décision du Collège communal du 20 août 2012.

Accord à l'unanimité

PERSONNEL INCENDIE

23. Personnel Incendie – Emploi de sapeur pompier volontaire – Vacance de poste – Appel aux candidats par recrutement

- DECISION

Le Conseil communal est invité à :

- déclarer la vacance de deux emplois de sapeur pompier volontaire accessible par recrutement, complémentairement à sa décision du 27 avril 2011 et à sa décision du 15 février 2012 ;
- donner délégation au Collège communal sur le choix des personnes à désigner comme jury.

Accord à l'unanimité

24. Personnel Incendie volontaire – Délégation au Collège communal

- DECISION

Le Conseil communal est invité à se prononcer sur le renouvellement de la délégation au Collège communal, pour procéder aux désignations des sapeurs pompiers ainsi qu'aux nominations par promotion des caporaux.

M. Piret indique que le groupe Union est contre cette délégation, comme il était opposé à la délégation concernant les membres du personnel. En effet, le groupe Union ne souhaite pas vider le Conseil communal de ses compétences en matière de personnel.

Pour : 24

**Laurent DEVIN, Kevin VAN HOUTER, Jérôme URBAIN, Philippe LABAR,
Frédéric TILMANT, Manuel BEJARANO MEDINA, Jean-Luc FAYT,
Jacques DERVAL, Luc JONNART, Jean-Pierre JAUMOT, Laurent ARMAN, Benoit
DEGHORAIN, Marie-Claude KLENNER, Patrice LAÏ, Larissa DAVOINE, Philippe
VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE, Maria HAMEL, Natacha LEROY, Marinella
CRAMAROSSA, Roxane SALIBBA, Betty MATERNE, Sarah DE BAETS,
Eugénie RUELLE**

Contre : 7

**Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Judith PHILIPPE,
Salvatore CALVAGNA, Véronique DEBIEVE,
Giuseppina CAPOZZA, Anne-Marie CALLEWAERT**

REGIE FONCIERE

25. Procès-verbal de la vérification de la caisse de la Régie Foncière pour le deuxième trimestre 2012

- NOTIFICATION

Il est notifié au Conseil communal le procès-verbal de la vérification de la caisse de la Régie Foncière pour le deuxième trimestre 2012.

Notification

26. Procès-verbal de la vérification de la caisse de la Régie Foncière pour le troisième trimestre 2012

- NOTIFICATION

Il est notifié au Conseil communal le procès-verbal de la vérification de la caisse de la Régie Foncière pour le troisième trimestre 2012.

Notification

27. Emprises rue des Boulois à Leval-Trahegnies – Travaux d'amélioration de la voirie et de l'égouttage – Approbation du projet d'acte

- APPROBATION

Le Conseil communal est invité à :

- approuver le projet d'acte établi par le Comité d'Acquisition d'Immeubles de Charleroi relatif à l'acquisition de la parcelle sise rue des Boulois à Leval-Trahegnies, cadastrée section B n° 54 B partie d'une contenance totale de 37 m² ;
- imputer la dépense à l'article 421/71101-60 du budget extraordinaire de l'exercice 2012, n° de projet 20124231.

Accord à l'unanimité

28. Emprises rue des Boulois à Leval-Trahegnies – Travaux d'amélioration de la voirie et de l'égouttage – Approbation du projet d'acte

- APPROBATION

Le Conseil communal est invité à :

- approuver le projet d'acte établi par le Comité d'Acquisition d'Immeubles de Charleroi relatif à l'acquisition de la parcelle sise rue des Boulois à Leval-Trahegnies, cadastrée section B n° 55 G partie d'une contenance totale de 25 m² ;
- imputer la dépense à l'article 421/71101-60 du budget extraordinaire de l'exercice 2012, n° de projet 20124231.

Accord à l'unanimité

29. Emprises rue des Boulois à Leval-Trahegnies – Travaux d'amélioration de la voirie et de l'égouttage – Approbation du projet d'acte

- APPROBATION

Le Conseil communal est invité à :

- approuver le projet d'acte établi par le Comité d'Acquisition d'Immeubles de Charleroi relatif à l'acquisition de la parcelle sise rue des Boulois à Leval-Trahegnies, cadastrée section B n° 408 K partie d'une contenance totale de 4 m² ;
- imputer la dépense à l'article 421/71101-60 du budget extraordinaire de l'exercice 2012, n° de projet 20124231.

Accord à l'unanimité

30. Emprises rue des Boulois à Leval-Trahegnies – Travaux d'amélioration de la voirie et de l'égouttage – Approbation du projet d'acte

- APPROBATION

Le Conseil communal est invité à :

- approuver le projet d'acte établi par le Comité d'Acquisition d'Immeubles de Charleroi relatif à l'acquisition de la parcelle sise rue des Boulois à Leval-Trahegnies, cadastrée section B n° 421 P partie d'une contenance totale de 2 m² ;
- imputer la dépense à l'article 421/71101-60 du budget extraordinaire de l'exercice 2012, n° de projet 20124231.

Accord à l'unanimité

31. Convention de gestion de deux logements sociaux à la rue Hulin à Péronnes entre le Ville de Binche et l'ISSH

- APPROBATION

Le Conseil communal est invité à approuver la convention de gestion des deux logements sociaux créés au sein de l'ancienne Cure de Péronnes-Village, à passer entre la Ville de Binche et l'ISSH.

Accord à l'unanimité

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

32. Rénovation de la toiture de l'Ecole communale fondamentale Binche 2 de Péronnes-Charbonnages

- Approbation des conditions et du mode de passation

- DECISION

Le Conseil communal est invité à :

- approuver le principe des travaux ;
- approuver le cahier spécial des charges réf. 616 et le montant estimé du marché ayant pour objet "Rénovation de la toiture de l'Ecole communale fondamentale Binche 2 de Péronnes-Charbonnages", établis par le Bureau d'Etudes de la Ville. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des charges pour les marchés publics. Le montant est estimé à 303.850,00 € hors TVA ou 367.658,50 €, 21% TVA comprise ;
- choisir l'adjudication publique comme mode de passation du marché ;
- financer cette dépense avec le crédit à inscrire au budget extraordinaire de l'exercice 2013 ;
- transmettre la présente délibération à la tutelle. Cette délibération sera exécutoire le jour de sa transmission à l'autorité de tutelle.

Accord à l'unanimité

33. Placement d'une chaudière à la salle des Sports des Trieux à Ressaix

- Approbation des conditions et du mode de passation

- DECISION

Le Conseil communal est invité à :

- approuver le cahier spécial des charges réf. 617/613 et le montant estimé du marché ayant pour objet "Placement d'une chaudière à la salle des Sports des Trieux à Ressaix". Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des charges pour les marchés publics. Le montant est estimé à 3.471,08 € hors TVA ou 4.200,00 €, 21% TVA comprise ;
- choisir la procédure négociée sans publicité sur facture acceptée comme mode de passation du marché ;
- financer cette dépense avec le crédit inscrit à la modification budgétaire n° 2 du budget extraordinaire de l'exercice 2012, article 764/724-60 (n° de projet 20120006).

Accord à l'unanimité

34. Musée du Carnaval et du Masque – Reconditionnement et sécurisation de l'Aile Saint-Paul – Installations de chauffage et de ventilation

- Approbation d'avenant 1

- DECISION

Le Conseil communal est invité à :

- approuver l'avenant 1 du marché "Musée du Carnaval et du Masque - Reconditionnement et sécurisation de l'Aile Saint-Paul - Installations de chauffage et de ventilation" pour le montant total en plus de 11.537,56 € hors TVA ou 13.960,45 €, 21% TVA comprise ;
- transmettre la présente délibération à la tutelle. Cette délibération sera exécutoire le jour de sa transmission à l'autorité de tutelle ;
- le crédit nécessaire pour financer cet avenant sera augmenté lors de la modification budgétaire n° 2 du budget extraordinaire 2012, article 771/72302-60/2010 (n° de projet 20107713).

Accord à l'unanimité

35. Travaux d'amélioration des salles du Kursaal

- **Approbation d'avenant 4**
- **DECISION**

Le Conseil communal est invité à :

- approuver l'avenant 4 du marché "Travaux d'amélioration des salles du Kursaal" pour le montant total en plus de 2.664,84 € hors TVA ou 3.224,46 €, 21% TVA comprise ;
- approuver la prolongation du délai de 10 jours ouvrables ;
- financer cet avenant par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2012, article 763/72401-60 (n° de projet 20127631).

Accord à l'unanimité

36. Construction de 7 habitations unifamiliales à la rue de l'Abattoir à Binche

- **Approbation d'avenant 5 à charge de l'ISSH**
- **DECISION**

Le Conseil communal est invité à :

- approuver l'avenant 5 à charge de l'ISSH du marché "Construction de 7 habitations unifamiliales à la rue de l'Abattoir à Binche".

Accord à l'unanimité

37. Travaux complémentaires de parachèvement de la piscine communale

- **Ratification avenant 3**
- **RATIFICATION**

Le Conseil communal est invité à :

- ratifier la part non couverte par un article de dépense du budget communal pour cet avenant , soit un montant de 62.491,51 € TVA comprise ;
- le crédit permettant cet avenant sera inscrit à la modification budgétaire n° 2 du budget extraordinaire de l'exercice 2012, article 764/72301-60 (n° de projet 20107644).

Accord à l'unanimité

38. Reconditionnement de l'Aile Saint-Paul et sécurisation du Musée du Carnaval et du Masque – Lot 1 (Gros œuvre, stabilité, parachèvements)

- **Approbation de l'avenant 5**
- **DECISION**

Le Conseil communal est invité à :

- approuver l'avenant 5 du marché "Reconditionnement de l'Aile Saint-Paul et sécurisation du Musée du Carnaval et du Masque - Lot 1 (Gros oeuvre, stabilité, parachèvements)" pour le montant total en plus de 7.188,11 € hors TVA ou 8.697,61 €, 21% TVA comprise ;
- approuver la prolongation du délai de 16 jours ouvrables ;
- transmettre la présente délibération à la tutelle. Cette délibération sera exécutoire le jour de sa transmission à l'autorité de tutelle ;
- financer cet avenant par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2012, article 771/72302-60/2010 (n° de projet 20107713).

M. Piret indique que le Conseil communal est invité à approuver un cinquième avenant pour ce lot, et qu'il y en aura encore d'autres probablement. Il indique que cette situation trahit un problème de conception du projet, d'instruction du dossier.

M. Devin répond qu'il est important de terminer ces travaux. Il ajoute que d'autres travaux seront ensuite programmés au Musée, après la rénovation de l'Aile Saint-Paul et la sécurisation du bâtiment.

M. Fayt indique qu'un auteur de projet, non désigné par la Ville, était en charge de la conception du projet et du suivi du chantier.

Accord à l'unanimité

39. Travaux d'aménagement et d'égouttage de la rue Saint-Paul à Binche – Décompte Ville

- **Approbation état final**
- **DECISION**

Le Conseil communal est invité à :

- approuver l'état final - Décompte Ville de WANTY S.A., Rue des Mineurs, 25 à 7134 Péronnes-lez-Binche pour le marché "Travaux d'aménagement et d'égouttage de la rue Saint-Paul à Binche" dans lequel le montant total s'élève à 474.496,16 € hors TVA ou 574.140,37 €, 21% TVA comprise, soit 563.762,76 € TVA comprise à charge de la Ville après soustraction du forfait voirie facturé à la SPGE, et dont 69.547,42 € hors TVA ou 84.152,38 €, 21% TVA comprise restent à payer ;
- approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2012, article 421/73507-60/2007 ;
- transmettre pour paiement la facture et l'état final au service financier.

M. Piret indique que de l'eau stagne dans le bas de cette rue rénovée.

Accord à l'unanimité

40. Entretien extraordinaire de trottoirs et de voiries dans l'entité de Binche – Exercice 2011 – Lot 7 (Amélioration de voiries et trottoirs des rues de la Résistance et de Clerfayt à Waudrez)

- **Approbation d'avenant 2**
- **DECISION**

Le Conseil communal est invité à :

- approuver l'avenant 2 du marché "Entretien extraordinaire de trottoirs et de voiries dans l'entité de Binche - Exercice 2011 - Lot 7 (Amélioration de voiries et trottoirs des rues de la Résistance et de Clerfayt à Waudrez)" pour le montant total en plus de 9.456,91 € hors TVA ou 11.442,86 €, 21% TVA comprise ;
- transmettre la présente délibération à la tutelle. Cette délibération sera exécutoire le jour de sa transmission à l'autorité de tutelle ;
- augmenter le crédit lors de la modification n° 2 du budget extraordinaire de l'exercice 2012 article 421/73504-60/2011 (n° de projet 20114224) ;
- financer cet avenant par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2012, article 421/73504-60/2011 (n° de projet 20114224).

M. Piret indique que les pentes des plages de la piscine posent un problème. Il demande si une solution est envisagée.

M. Labar indique qu'il est bien au courant de la situation et que les services techniques, l'auteur de projet et l'entreprise travaillent à apporter les solutions à ces soucis de jeunesse de l'infrastructure rénovée.

Accord à l'unanimité

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES

41. Installation de panneaux photovoltaïques – Lot 2 (Ecole du Centre à Leval Trahegnies)

- **Approbation de l'avenant 1 du marché**
- **DECISION**

Le Conseil communal est invité à :

- approuver l'avenant 1 du marché "Installation de panneaux photovoltaïques - Lot 2 (Ecole du Centre à Leval-Trahegnies)" pour le montant total en plus de 6.198,01 € hors TVA ou 7.499,59 €, 21% TVA comprise ;
- adapter le cautionnement actuel, vu l'augmentation de plus de 20% du montant de commande de ce marché. Le cautionnement actuel de 1.160,00 € sera donc augmenté de 310,00 € et ainsi porté à 1.470,00 € ;
- financer cet avenant par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2012, article 137/72302-60/2011 (n° de projet 20111372), ce crédit sera augmenté lors de la modification budgétaire n° 2 de l'exercice 2012.

Accord à l'unanimité

42. Bornes hydrauliques à la rue de la Gaieté n° 3 à Binche – Raccordement IEH

- **Ratification de la décision**
- **RATIFICATION**

Le Conseil communal est invité à :

- ratifier la décision du Collège communal du 20 juillet 2012 en vertu de l'article L1311-5 relatif aux dépenses réclamées par des circonstances impérieuses et imprévues, où le moindre retard occasionnerait un préjudice évident, de financer la dépense de 746,57 € TVAC pour le raccordement au réseau des bornes hydrauliques sises à la rue de la Gaieté 3 à Binche, au budget extraordinaire 2012, article 424/73502-60 (n° de projet 20124242).

Accord à l'unanimité

ENERGIE

43. Programme EP-URE 2008 – Phase 3 – Renouvellement de l'éclairage public à Bray – Approbation du projet et du montant estimatif des travaux

- **APPROBATION**

Le Conseil communal est invité à approuver le nouveau projet de renouvellement de l'éclairage public dans diverses rues de Bray, ainsi que l'estimation des travaux, pour approbation préalable, en vue de la préparation du marché de fourniture.

Accord à l'unanimité

44. Implantation d'une nouvelle borne maraîchère sur la Grand Place de Binche – Acceptation du devis d'ORES – Notification pour la réalisation des travaux

- **DECISION**

Le Conseil communal est invité à marquer son accord sur la proposition de devis d'ORES et sur l'implantation du nouveau coffret maraîcher, afin de notifier l'accord de la Ville pour la réalisation des travaux.

Accord à l'unanimité

PERMIS D'URBANISME

45. Création d'une voirie de desserte à Waudrez – Enquête publique

- PRISE DE CONNAISSANCE ET AVIS

Le Conseil communal est invité à prendre connaissance des résultats de l'enquête publique concernant la création d'une voirie de desserte au Champ du Cocher à Waudrez et à émettre un avis sur le projet.

Avis favorable à l'unanimité

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

46. Enseignement de promotion sociale – Année scolaire 2012/2013 – Institut Supérieur Plus Outre – Ouverture des cours

- DECISION

Le Conseil communal est invité à procéder à l'ouverture des unités suivantes, à l'Institut Supérieur Plus Outre pour l'année 2012/2013 :

- Droit de responsabilité civile ;
- Distribution des produits d'assurance, contrôle, Législation/Marketing et distribution des produits d'assurance.

Accord à l'unanimité

47. Enseignement de promotion sociale – Année scolaire 2012/2013 – Institut Supérieur Plus Outre – Ouverture des cours

- DECISION

Le Conseil communal est invité à procéder à l'ouverture des unités de formation suivantes, à l'Institut Supérieur Plus Outre pour l'année 2012/2013 :

- Assurance responsabilité civile ;
- Assurance vie – niveau 1 ;
- Assurance vie – niveau 2 ;
- Gestion d'un bureau d'intermédiaire en assurances ;
- Bachelier : stage d'intégration professionnelle ;
- Bachelier : épreuve intégrée en assurances ;
- Notions de réassurance ;
- Approche du risk management ;
- Procédure civile et pénale.

Accord à l'unanimité

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE

48. Enseignement secondaire artistique à horaire réduit – Année scolaire 2012/2013 – Académie de Musique, de Danse et de Déclamation – Dotation périodes 2012/2013 – Attribution d'une période supplémentaire par semaine à un cours du domaine de la musique

- PRISE DE CONNAISSANCE

Le Conseil communal est invité à prendre connaissance de la dotation périodes de l'Académie de Musique, de Danse et de Déclamation et d'attribuer une période supplémentaire par semaine à un cours du domaine de la musique, à dater du 1^{er} septembre 2012.

Prise de connaissance

- 49. Enseignement artistique à horaire réduit – Année scolaire 2012/2013 – Académie des Beaux Arts et des Arts Décoratifs – Approbation des grilles horaires et les tableaux des cours**
- **APPROBATION**

Le Conseil communal est invité à approuver les grilles horaires présentées et les tableaux des cours organisés à l'académie des Beaux Arts et des Arts Décoratifs, à partir du 1^{er} septembre 2012.

Accord à l'unanimité

- 50. Enseignement artistique à horaire réduit – Année scolaire 2012/2013 – Académie des Beaux Arts et des Arts Décoratifs – Académie de Musique, de Danse et de Déclamation – Dotations périodes**
- **PRISE DE CONNAISSANCE**

Par sa dépêche datée du 27 juin 2012, le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles a communiqué, pour l'année scolaire 2012/2013, la dotation périodes à laquelle les Académies pouvaient prétendre pour l'organisation de leurs cours.

Le Conseil communal est invité à prendre connaissance de cette dépêche, ainsi que du tableau comparatif des dotations périodes hebdomadaires.

Prise de connaissance

ATL

- 51. ATL – Présentation du complément d'informations du programme CLE transmis à l'ONE**
- **APPROBATION**

Le Conseil communal est invité à approuver les compléments du programme CLE transmis à l'ONE, les 20 août 2012 et 06 septembre 2012 et soumis à la Commission Communale de l'Accueil du 08 novembre 2012.

Accord à l'unanimité

- 52. ATL – Présentation des objectifs prioritaires et du plan d'action 2012/2013 du Service Accueil Temps Libre déterminés par la Commission Communale de l'Accueil**
- **PRISE DE CONNAISSANCE**

Le Conseil communal est invité à prendre connaissance des objectifs prioritaires déterminés par la Commission Communale de l'Accueil (C.C.A) et le plan d'action annuel de la coordination Accueil Temps Libre.

Prise de connaissance

PCS

- 53. Création d'un « Point relais Infor Jeunes » avec l'Asbl « Fédération Infor Jeunes Wallonie-Bruxelles »**
- **APPROBATION**

Le Conseil communal est invité à approuver le projet de convention à passer entre la Ville de Binche et l'Asbl « Fédération Infor Jeunes Wallonie-Bruxelles » en vue de la création d'un service d'information jeunesse « Point relais Infor Jeune » sur le territoire de la Ville de Binche.

Accord à l'unanimité

FABRIQUES D'EGLISES

54. Fabrique d'église Saint-Martin de Leval-Trahegnies – Compte – Exercice 2010

- AVIS

Le Conseil communal est invité à émettre un avis sur le compte de l'exercice 2010, arrêté par le Conseil de la fabrique d'église Saint-Martin de Leval-Trahegnies, en sa séance du 16 août 2012, qui se clôture comme suit :

- Recettes : 35.166,95 € ;
- Dépenses : 27.840,10 € ;
- Excédent : 7.326,49 €.

Pour : 19

**Laurent DEVIN, Kevin VAN HOUTER,
Patrice LAÏ, Philippe VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE, Maria HAMEL, Natacha LEROY, Marinella CRAMAROSSA, Roxane SALIBBA, Betty MATERNE, Sarah DE BAETS, Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Judith PHILIPPE, Salvatore CALVAGNA, Véronique DEBIEVE, Giuseppina CAPOZZA, Anne-Marie CALLEWAERT, Benoit DEGHORAIN**

Abstention : 12

Jean-Pierre JAUMOT, Jacques DERVAL, Frédéric TILMANT, Eugénie RUELLE, Laurent ARMAN, Luc JONNART, Larissa DAVOINE, Manuel BEJARANO MEDINA, Jean-Luc FAYT, Marie-Claude KLENNER, Philippe LABAR, Jérôme URBAIN

55. Fabrique d'église Saint-Ursmer de Binche – Compte – Exercice 2010

- AVIS

Le Conseil communal est invité à émettre un avis sur le compte de l'exercice 2010, arrêté par le Conseil de la fabrique d'église Saint-Ursmer de Binche, et qui se clôture comme suit :

- Recettes : 51.241,44 € ;
- Dépenses : 86.593,90 € ;
- Déficit : 35.352,46 €.

Contre : 23

**Laurent DEVIN, Kevin VAN HOUTER,
Patrice LAÏ, Philippe VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE, Maria HAMEL, Natacha LEROY, Marinella CRAMAROSSA, Roxane SALIBBA, Betty MATERNE, Sarah DE BAETS, Jean-Pierre JAUMOT, Jacques DERVAL, Frédéric TILMANT, Eugénie RUELLE, Laurent ARMAN, Luc JONNART, Larissa DAVOINE, Manuel BEJARANO MEDINA, Jean-Luc FAYT, Marie-Claude KLENNER, Philippe LABAR, Jérôme URBAIN**

Pour : 8

Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Judith PHILIPPE, Salvatore CALVAGNA, Véronique DEBIEVE, Giuseppina CAPOZZA, Anne-Marie CALLEWAERT, Benoit DEGHORAIN

56. Fabrique d'église du Sacré-Cœur de Binche – Compte – Exercice 2011

- AVIS

Le Conseil communal est invité à émettre un avis sur le compte de l'exercice 2011, arrêté par le Conseil de la fabrique d'église du Sacré-Cœur de Binche, en sa séance du 27 juin

2012, qui se clôture comme suit :

- Recettes : 41.867,28 € ;
- Dépenses : 21.166,99 € ;
- Excédent : 20.700,29 €.

Pour : 19

**Laurent DEVIN, Kevin VAN HOUTER,
Patrice LAÏ, Philippe VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE, Maria HAMEL, Natacha
LEROY, Marinella CRAMAROSSA, Roxane SALIBBA, Betty MATERNE,
Sarah DE BAETS, Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Judith PHILIPPE,
Salvatore CALVAGNA, Véronique DEBIEVE,
Giuseppina CAPOZZA, Anne-Marie CALLEWAERT, Benoit DEGHORAIN**

Abstention : 12

**Jean-Pierre JAUMOT, Jacques DERVAL, Frédéric TILMANT, Eugénie RUELLE,
Laurent ARMAN, Luc JONNART, Larissa DAVOINE, Manuel BEJARANO MEDINA,
Jean-Luc FAYT, Marie-Claude KLENNER, Philippe LABAR, Jérôme URBAIN**

57. Fabrique d'église Saint-Martin de Leval-Trahegnies – Compte – Exercice 2011

- AVIS

Le Conseil communal est invité à émettre un avis sur le compte de l'exercice 2011, arrêté par le Conseil de la fabrique d'église Saint-Martin de Leval-Trahegnies, en sa séance du 16 août 2012, qui se clôture comme suit :

- Recettes : 32.907,16 € ;
- Dépenses : 27.532,28 € ;
- Excédent : 5.374,88 €.

Contre : 23

**Laurent DEVIN, Kevin VAN HOUTER,
Patrice LAÏ, Philippe VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE, Maria HAMEL,
Natacha LEROY, Marinella CRAMAROSSA, Roxane SALIBBA, Betty MATERNE,
Sarah DE BAETS, Jean-Pierre JAUMOT, Jacques DERVAL, Frédéric TILMANT, Eugénie
RUELLE, Laurent ARMAN, Luc JONNART, Larissa DAVOINE, Manuel BEJARANO
MEDINA, Jean-Luc FAYT, Marie-Claude KLENNER, Philippe LABAR, Jérôme URBAIN**

Pour : 8

**Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Judith PHILIPPE,
Salvatore CALVAGNA, Véronique DEBIEVE,
Giuseppina CAPOZZA, Anne-Marie CALLEWAERT, Benoit DEGHORAIN**

58. Fabrique d'église Saint-Ursmer de Binche – Compte – Exercice 2011

- AVIS

Le Conseil communal est invité à émettre un avis sur le compte de l'exercice 2011, arrêté par le Conseil de la fabrique d'église Saint-Ursmer de Binche, qui se clôture comme suit :

- Recettes : 75.235,50 € ;
- Dépenses : 71.062,37 € ;
- Excédent : 4.173,13 €.

Contre : 23

**Laurent DEVIN, Kevin VAN HOUTER,
Patrice LAÏ, Philippe VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE, Maria HAMEL,
Natacha LEROY, Marinella CRAMAROSSA, Roxane SALIBBA, Betty MATERNE,
Sarah DE BAETS, Jean-Pierre JAUMOT, Jacques DERVAL, Frédéric TILMANT, Eugénie
RUELLE, Laurent ARMAN, Luc JONNART, Larissa DAVOINE, Manuel BEJARANO
MEDINA, Jean-Luc FAYT, Marie-Claude KLENNER, Philippe LABAR, Jérôme URBAIN**

Pour : 8

Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Judith PHILIPPE,

Salvatore CALVAGNA, Véronique DEBIEVE,
Giuseppina CAPOZZA, Anne-Marie CALLEWAERT, Benoit DEGHOAIN

**59. Fabrique d'église Saint-Etienne de Ressaix – Modification budgétaire n°1
– Exercice 2012**
- **AVIS**

Le Conseil communal est invité à émettre un avis sur la modification budgétaire n°1, exercice 2012, arrêtée par le Conseil de la fabrique d'église Saint-Etienne de Ressaix, en sa séance du 04 septembre 2012, qui s'équilibre comme suit :

- Recettes : 44.012,84 € ;
- Dépenses : 44.012,84 €.

Pour : 19

**Laurent DEVIN, Kevin VAN HOUTER,
Patrice LAÏ, Philippe VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE, Maria HAMEL, Natacha
LEROY, Marinella CRAMAROSSA, Roxane SALIBBA, Betty MATERNE,
Sarah DE BAETS, Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Judith PHILIPPE,
Salvatore CALVAGNA, Véronique DEBIEVE,
Giuseppina CAPOZZA, Anne-Marie CALLEWAERT, Benoit DEGHOAIN**

Abstention : 12

**Jean-Pierre JAUMOT, Jacques DERVAL, Frédéric TILMANT, Eugénie RUELLE,
Laurent ARMAN, Luc JONNART, Larissa DAVOINE, Manuel BEJARANO MEDINA,
Jean-Luc FAYT, Marie-Claude KLENNER, Philippe LABAR, Jérôme URBAIN**

**60. Fabrique d'église Saint-Pierre de Leval-Trahegnies – Modification
budgétaire n°1 – Exercice 2012**
- **AVIS**

Le Conseil communal est invité à émettre un avis sur la modification budgétaire n°1, exercice 2012, arrêtée par le Conseil de la fabrique d'église Saint-Pierre de Leval-Trahegnies, en sa séance du 25 septembre 2012, qui s'équilibre comme suit :

- Recettes : 33.755,23 € ;
- Dépenses : 33.755,23 €.

Pour : 19

**Laurent DEVIN, Kevin VAN HOUTER,
Patrice LAÏ, Philippe VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE, Maria HAMEL, Natacha
LEROY, Marinella CRAMAROSSA, Roxane SALIBBA, Betty MATERNE,
Sarah DE BAETS, Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Judith PHILIPPE,
Salvatore CALVAGNA, Véronique DEBIEVE,
Giuseppina CAPOZZA, Anne-Marie CALLEWAERT, Benoit DEGHOAIN**

Abstention : 12

**Jean-Pierre JAUMOT, Jacques DERVAL, Frédéric TILMANT, Eugénie RUELLE,
Laurent ARMAN, Luc JONNART, Larissa DAVOINE, Manuel BEJARANO MEDINA,
Jean-Luc FAYT, Marie-Claude KLENNER, Philippe LABAR, Jérôme URBAIN**

**61. Fabrique d'église Saint-Pierre de Buvrines – Modification budgétaire
n°1 – Exercice 2012**
- **AVIS**

Le Conseil communal est invité à émettre un avis sur la modification budgétaire n°1, exercice 2012, arrêtée par le Conseil de la fabrique d'église Saint-Pierre de Buvrines, en sa séance du 21 octobre 2012, qui s'équilibre comme suit :

- Recettes : 17.280,77 € ;
- Dépenses : 17.280,77 €.

Abstention : 23

Laurent DEVIN, Kevin VAN HOUTER,

Patrice LAÏ, Philippe VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE, Maria HAMEL, Natacha LEROY, Marinella CRAMAROSSA, Roxane SALIBBA, Betty MATERNE, Sarah DE BAETS, Jean-Pierre JAUMOT, Jacques DERVAL, Frédéric TILMANT, Eugénie RUELLE, Laurent ARMAN, Luc JONNART, Larissa DAVOINE, Manuel BEJARANO MEDINA, Jean-Luc FAYT, Marie-Claude KLENNER, Philippe LABAR, Jérôme URBAIN

Pour : 8

Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Judith PHILIPPE,
Salvatore CALVAGNA, Véronique DEBIEVE,
Giuseppina CAPOZZA, Anne-Marie CALLEWAERT, Benoit DEGHOIRAIN

62. Fabrique d'église Saint-Martin de Leval-Trahegnies – Budget – Exercice 2012

- **AVIS**

Le Conseil communal est invité à émettre un avis sur le budget de l'exercice 2012, arrêté par le Conseil de la fabrique d'église Saint-Martin de Leval-Trahegnies, qui s'équilibre comme suit :

- Recettes : 29.785,94 € ;
- Dépenses : 29.785,94 €.

Pour : 19

Laurent DEVIN, Kevin VAN HOUTER,
Patrice LAÏ, Philippe VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE, Maria HAMEL, Natacha LEROY, Marinella CRAMAROSSA, Roxane SALIBBA, Betty MATERNE,
Sarah DE BAETS, Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Judith PHILIPPE,
Salvatore CALVAGNA, Véronique DEBIEVE,
Giuseppina CAPOZZA, Anne-Marie CALLEWAERT, Benoit DEGHOIRAIN

Abstention : 12

Jean-Pierre JAUMOT, Jacques DERVAL, Frédéric TILMANT, Eugénie RUELLE,
Laurent ARMAN, Luc JONNART, Larissa DAVOINE, Manuel BEJARANO MEDINA,
Jean-Luc FAYT, Marie-Claude KLENNER, Philippe LABAR, Jérôme URBAIN

63. Fabrique d'église Saint-Ursmer de Binche – Budget – Exercice 2012

- **AVIS**

Le Conseil communal est invité à émettre un avis sur le budget de l'exercice 2012, arrêté par le Conseil de la fabrique d'église Saint-Ursmer de Binche, qui s'équilibre comme suit :

- Recettes : 162.854,46 € ;
- Dépenses : 162.854,46 €.

Contre : 23

Laurent DEVIN, Kevin VAN HOUTER,
Patrice LAÏ, Philippe VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE, Maria HAMEL,
Natacha LEROY, Marinella CRAMAROSSA, Roxane SALIBBA, Betty MATERNE,
Sarah DE BAETS, Jean-Pierre JAUMOT, Jacques DERVAL, Frédéric TILMANT, Eugénie RUELLE, Laurent ARMAN, Luc JONNART, Larissa DAVOINE, Manuel BEJARANO MEDINA, Jean-Luc FAYT, Marie-Claude KLENNER, Philippe LABAR, Jérôme URBAIN

Pour : 8

Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Judith PHILIPPE,
Salvatore CALVAGNA, Véronique DEBIEVE,
Giuseppina CAPOZZA, Anne-Marie CALLEWAERT, Benoit DEGHOIRAIN

64. Fabrique d'église Sainte-Vierge de Bray – Budget – Exercice 2013

- **AVIS**

Le Conseil communal est invité à émettre un avis sur le budget de l'exercice 2013, arrêté par le Conseil de la fabrique d'église Sainte-Vierge de Bray, en sa séance du 05 juillet 2012, qui s'équilibre comme suit :

- Recettes : 6.626,07 € ;
- Dépenses : 6.626,07 €.

Pour : 19

**Laurent DEVIN, Kevin VAN HOUTER,
Patrice LAÏ, Philippe VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE, Maria HAMEL, Natacha
LEROY, Marinella CRAMAROSSA, Roxane SALIBBA, Betty MATERNE,
Sarah DE BAETS, Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Judith PHILIPPE,
Salvatore CALVAGNA, Véronique DEBIEVE,
Giuseppina CAPOZZA, Anne-Marie CALLEWAERT, Benoit DEGHOIRAIN**

Abstention : 12

**Jean-Pierre JAUMOT, Jacques DERVAL, Frédéric TILMANT, Eugénie RUELLE,
Laurent ARMAN, Luc JONNART, Larissa DAVOINE, Manuel BEJARANO MEDINA,
Jean-Luc FAYT, Marie-Claude KLENNER, Philippe LABAR, Jérôme URBAIN**

**65. Fabrique d'église Saint-Pierre de Buvrinnes – Budget – Exercice 2013
- AVIS**

Le Conseil Communal est invité à émettre un avis sur le budget, exercice 2013, arrêté par le Conseil de la fabrique d'église Saint-Pierre de Buvrinnes, en sa séance du 09 août 2012, qui s'équilibre comme suit :

- Recettes : 12.186,26 € ;
- Dépenses : 12.186,26 €.

Pour : 19

**Laurent DEVIN, Kevin VAN HOUTER,
Patrice LAÏ, Philippe VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE, Maria HAMEL, Natacha
LEROY, Marinella CRAMAROSSA, Roxane SALIBBA, Betty MATERNE,
Sarah DE BAETS, Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Judith PHILIPPE,
Salvatore CALVAGNA, Véronique DEBIEVE,
Giuseppina CAPOZZA, Anne-Marie CALLEWAERT, Benoit DEGHOIRAIN**

Abstention : 12

**Jean-Pierre JAUMOT, Jacques DERVAL, Frédéric TILMANT, Eugénie RUELLE,
Laurent ARMAN, Luc JONNART, Larissa DAVOINE, Manuel BEJARANO MEDINA,
Jean-Luc FAYT, Marie-Claude KLENNER, Philippe LABAR, Jérôme URBAIN**

**66. Fabrique d'église Saint-Etienne de Ressaix – Budget – Exercice 2013
- AVIS**

Le Conseil communal est invité à émettre un avis le budget, exercice 2013, arrêté par le Conseil de la fabrique d'église Saint-Etienne de Ressaix, en sa séance du 04 septembre 2012, qui s'équilibre comme suit :

- Recettes : 19.614,09 € ;
- Dépenses : 19.614,09 €.

Abstention : 23

**Laurent DEVIN, Kevin VAN HOUTER,
Patrice LAÏ, Philippe VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE, Maria HAMEL, Natacha
LEROY, Marinella CRAMAROSSA, Roxane SALIBBA, Betty MATERNE,
Sarah DE BAETS, Jean-Pierre JAUMOT, Jacques DERVAL, Frédéric TILMANT, Eugénie
RUELLE, Laurent ARMAN, Luc JONNART, Larissa DAVOINE, Manuel BEJARANO
MEDINA, Jean-Luc FAYT, Marie-Claude KLENNER, Philippe LABAR, Jérôme URBAIN**

Pour : 8

**Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Judith PHILIPPE,
Salvatore CALVAGNA, Véronique DEBIEVE,
Giuseppina CAPOZZA, Anne-Marie CALLEWAERT, Benoit DEGHOIRAIN**

67. Fabrique d'église Sainte-Marie de Péronnes – Budget – Exercice 2013
- AVIS

Le Conseil communal est invité à émettre un avis le budget, exercice 2013, arrêté par le Conseil de la fabrique d'église Sainte-Marie de Péronnes, en sa séance du 07 juillet 2012, qui s'équilibre comme suit :

- Recettes : 17.712,70 € ;
- Dépenses : 17.712,70 €.

Pour : 19

**Laurent DEVIN, Kevin VAN HOUTER,
Patrice LAÏ, Philippe VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE, Maria HAMEL, Natacha LEROY, Marinella CRAMAROSSA, Roxane SALIBBA, Betty MATERNE, Sarah DE BAETS, Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Judith PHILIPPE, Salvatore CALVAGNA, Véronique DEBIEVE, Giuseppina CAPOZZA, Anne-Marie CALLEWAERT, Benoit DEGHORAIN**

Abstention : 12

Jean-Pierre JAUMOT, Jacques DERVAL, Frédéric TILMANT, Eugénie RUELLE, Laurent ARMAN, Luc JONNART, Larissa DAVOINE, Manuel BEJARANO MEDINA, Jean-Luc FAYT, Marie-Claude KLENNER, Philippe LABAR, Jérôme URBAIN

68. Fabrique d'église du Sacré-Cœur de Binche – Budget – Exercice 2013
- AVIS

Le Conseil communal est invité à émettre un avis sur le budget de l'exercice 2013, arrêté par le Conseil de la fabrique d'église du Sacré-Cœur de Binche, en sa séance du 23 novembre 2012, qui s'équilibre comme suit :

- Recettes : 32.578,10 € ;
- Dépenses : 32.578,10 €.

Pour : 19

**Laurent DEVIN, Kevin VAN HOUTER,
Patrice LAÏ, Philippe VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE, Maria HAMEL, Natacha LEROY, Marinella CRAMAROSSA, Roxane SALIBBA, Betty MATERNE, Sarah DE BAETS, Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Judith PHILIPPE, Salvatore CALVAGNA, Véronique DEBIEVE, Giuseppina CAPOZZA, Anne-Marie CALLEWAERT, Benoit DEGHORAIN**

Abstention : 12

Jean-Pierre JAUMOT, Jacques DERVAL, Frédéric TILMANT, Eugénie RUELLE, Laurent ARMAN, Luc JONNART, Larissa DAVOINE, Manuel BEJARANO MEDINA, Jean-Luc FAYT, Marie-Claude KLENNER, Philippe LABAR, Jérôme URBAIN

69. Fabrique d'église Saint-Pierre de Leval-Trahegnies – Budget – Exercice 2013
- AVIS

Le Conseil communal est invité à émettre un avis sur le budget de l'exercice 2013, arrêté par le Conseil de la fabrique d'église Saint-Pierre de Leval-Trahegnies, qui s'équilibre comme suit :

- Recettes : 35.623,09 € ;
- Dépenses : 35.623,09 €.

Contre : 23

**Laurent DEVIN, Kevin VAN HOUTER,
Patrice LAÏ, Philippe VANDENNEUKER, Frédéric MAGHE, Maria HAMEL, Natacha LEROY, Marinella CRAMAROSSA, Roxane SALIBBA, Betty MATERNE, Sarah DE BAETS, Jean-Pierre JAUMOT, Jacques DERVAL, Frédéric TILMANT, Eugénie RUELLE, Laurent ARMAN, Luc JONNART, Larissa DAVOINE, Manuel BEJARANO MEDINA, Jean-Luc FAYT, Marie-Claude KLENNER, Philippe LABAR, Jérôme URBAIN**

Pour : 8
Etienne PIRET, Frédéric JOIE, Judith PHILIPPE,
Salvatore CALVAGNA, Véronique DEBIEVE,
Giuseppina CAPOZZA, Anne-Marie CALLEWAERT, Benoit DEGHOAIN

POLICE ADMINISTRATIVE

70. Police administrative – Règlement complémentaire au code de la route

- ARRET

La SPRL Transmosca de Ressaix sollicite l'autorisation de placer des panneaux indicateurs directionnels (signaux F34a) réglementaires aux endroits suivants (voirie communale) :

- angle de la Chaussée Brunehault et rue Albert I^{er} à Ressaix ;
- angle de la Chaussée Brunehault et rue des Mineurs ;
- angle rue Albert I^{er} et rue Joseph Stiernon à Ressaix ;
- angle route de Charleroi et rue Mattéotti à Leval.

L'acquisition, le placement et l'entretien de ces panneaux seront entièrement à charge du demandeur.

Accord à l'unanimité

71. Police administrative – Règlement complémentaire au code de la route

- ARRET

Le Conseil communal est invité à approuver le règlement complémentaire au code de la route, instaurant la mise en place de coussins berlinois ainsi que les règles de priorité y applicables à Binche, section de Ressaix, à la rue de la Station, une zone d'évitement striée, d'une longueur de 13 mètres, réduisant progressivement la largeur de la chaussée à 4 mètres, devant l'habitation n° 56. Dans le rétrécissement ainsi créé, une priorité de passage est instaurée, la priorité étant donnée aux conducteurs se dirigeant vers la place de Ressaix.

Accord à l'unanimité

72. Police administrative – Règlement complémentaire au code de la route

- ARRET

Le Conseil communal est invité à approuver le règlement complémentaire au code de la route, instaurant la mise en place de zones d'évitement striées aux endroits suivants :

- à la rue Mahy-Faux à Binche, section de Buvrines, des zones d'évitement striées, d'une longueur de 10 mètres, réduisant progressivement la largeur de la chaussée à 4 mètres, distantes de 15 mètres et disposées en chicanes et établies devant les habitations n° 69 et 104. Dans le rétrécissement ainsi créé, une priorité de passage est instaurée, la priorité étant donnée aux conducteurs venant de Binche vers Buvrines ;
- à la rue du By à Binche, section de Epinois, des zones d'évitement striées, d'une longueur de 10 mètres, réduisant progressivement la largeur de la chaussée à 4,50 mètres, distantes de 15 mètres et disposées en chicanes établies face à l'habitation n° 24 et devant l'habitation n° 26. Dans le rétrécissement ainsi créé, une priorité de passage est instaurée, la priorité étant donnée aux conducteurs se dirigeant vers la route de Charleroi (N90).

Accord à l'unanimité

73. Police administrative – Règlement complémentaire au code de la route

- ARRET

Le Conseil communal est invité à approuver le règlement complémentaire au code de la route, instaurant la mise en place :

- de chicanes aux endroits suivants :

- dans la rue de Namur à Binche, section de Binche, des zones d'évitement striées, d'une longueur de 10 mètres, réduisant progressivement la largeur de la chaussée à 4 mètres, distantes de 15 mètres et disposées en chicanes sont établies face au poteau d'éclairage portant la référence 103/02002 et devant l'escalier menant à la rue du travail. Dans le rétrécissement ainsi créé, une priorité de passage est instaurée, la priorité étant donnée aux conducteurs venant de la rue de Bruxelles et se dirigeant vers le contournement de Binche ;
- dans la rue de Walhain à Binche, section de Buvrines, des zones d'évitement striées, d'une longueur de 10 mètres, réduisant progressivement la largeur de la chaussée à 4 mètres, distantes de 15 mètres et disposées en chicanes sont établies devant l'habitation n° 93 et face au poteau d'éclairage portant la référence n° 103/02579. Dans le rétrécissement ainsi créé, une priorité de passage est instaurée, la priorité étant donnée aux conducteurs venant de la rue des écoles et se dirigeant vers Mont-Sainte-Geneviève.

- de coussins berlinois aux endroits suivants :

- dans la rue Zulmar Hecq à Binche, section d'Epinois, une zone d'évitement striée, d'une longueur de 13 mètres, réduisant progressivement la largeur de la chaussée à 4 mètres, est établie près de l'habitation n° 10. Dans le rétrécissement ainsi créé, une priorité de passage est instaurée, la priorité étant donnée aux conducteurs se dirigeant vers la route de Charleroi ;
- dans la rue Zulmar Hecq à Binche, section d'Epinois, une zone d'évitement striée, d'une longueur de 13 mètres, réduisant progressivement la largeur de la chaussée à 4 mètres, est établie devant l'habitation n° 48. Dans le rétrécissement ainsi créé, une priorité de passage est instaurée, la priorité étant donnée aux conducteurs venant de la route de Charleroi ;
- dans la rue Alphonse Gravis à Binche, section de Péronnes, une zone d'évitement striée, d'une longueur de 13 mètres, réduisant progressivement la largeur de la chaussée à 4 mètres, est établie devant l'habitation n° 156. Dans le rétrécissement ainsi créé, une priorité de passage est instaurée, la priorité étant donnée aux conducteurs venant de l'Avenue Léopold III vers Trivières ;
- dans la rue de Fontaine à Binche, section de Leval Trahegnies, une zone d'évitement striée, d'une longueur de 13 mètres, réduisant progressivement la largeur de la chaussée à 4 mètres, est établie devant l'école au n° 356. Dans le rétrécissement ainsi créé, une priorité de passage est instaurée, la priorité étant donnée aux conducteurs venant de la rue des Boulois vers la rue José Blairon ;
- dans la rue de Fontaine à Binche, section de Leval Trahegnies, une zone d'évitement striée, d'une longueur de 13 mètres, réduisant progressivement la largeur de la chaussée à 4 mètres, est établie devant le poteau d'éclairage portant la référence n° 103/01398. Dans le rétrécissement ainsi créé, une priorité de passage est instaurée, la priorité étant donnée aux conducteurs venant de la rue José Blairon vers la rue des Boulois ;
- dans la rue de la Chapelette à Binche, section de Bray, une zone d'évitement striée, d'une longueur de 13 mètres, réduisant progressivement la largeur de la chaussée à 4 mètres, est établie face à l'habitation n° 68. Dans le rétrécissement ainsi créé, une priorité de passage est instaurée, la priorité étant donnée aux conducteurs venant du chemin des Holifosses vers l'Avenue de la Cité ;
- dans la rue de Clerfayt à Binche, section de Waudrez, une zone d'évitement striée, d'une longueur de 13 mètres, réduisant progressivement la largeur de la chaussée à 4 mètres, est établie devant l'habitation n° 57. Dans le

- rétrécissement ainsi créé, une priorité de passage est instaurée, la priorité étant donnée aux conducteurs venant de la rue du Berceau vers le cimetière ;
- dans la rue Joseph Wauters à Binche, section de Péronnes-lez-Binche, une zone d'évitement striée, d'une longueur de 13 mètres, réduisant progressivement la largeur de la chaussée à 4 mètres, est établie devant l'habitation n° 135. Dans le rétrécissement ainsi créé, une priorité de passage est instaurée, la priorité étant donnée aux conducteurs venant de la rue Albert Elisabeth vers la rue Hector Denis ;
 - dans la rue Joseph Wauters à Binche, section de Péronnes-lez-Binche, une zone d'évitement striée, d'une longueur de 13 mètres, réduisant progressivement la largeur de la chaussée à 4 mètres, est établie face à l'habitation n° 143. Dans le rétrécissement ainsi créé, une priorité de passage est instaurée, la priorité étant donnée aux conducteurs venant de la rue Hector Denis vers la rue Albert Elisabeth ;
 - dans la rue Verte à Binche, section de Leval Trahegnies, une zone d'évitement striée, d'une longueur de 13 mètres, réduisant progressivement la largeur de la chaussée à 4 mètres, est établie face à l'habitation n° 11. Dans le rétrécissement ainsi créé, une priorité de passage est instaurée, la priorité étant donnée aux conducteurs venant de la rue José Blairon vers la rue Mattéotti ;
 - dans la rue Verte à Binche, section de Leval Trahegnies, une zone d'évitement striée, d'une longueur de 13 mètres, réduisant progressivement la largeur de la chaussée à 4 mètres, est établie devant l'habitation n° 37. Dans le rétrécissement ainsi créé, une priorité de passage est instaurée, la priorité étant donnée aux conducteurs venant de la rue Mattéotti vers la José Blairon.

Accord à l'unanimité

74. Police administrative – Règlement complémentaire au code de la route

- ARRET

Le Conseil communal est invité à approuver le projet de règlement complémentaire au code de la route instaurant une limitation de vitesse à 70 km/h au lieu des 90 km/h à Binche, section de Péronnes, rue Albert Elisabeth, sur le tronçon compris entre les deux chicanes présentes sur cette voirie.

Accord à l'unanimité

75. Police administrative – Règlement complémentaire au code de la route

- ARRET

Dans le cadre du Plan communal de Mobilité, le Conseil communal a instauré des bornes escamotables à la rue Rempart Saint Georges à Binche. Afin de finaliser la mise en fonction de ces bornes, le Conseil communal est invité à approuver le règlement complémentaire au code de la route pour le placement de la signalisation à la rue Rempart Saint Georges.

Accord à l'unanimité

76. Police administrative – Règlement complémentaire au code de la route

- ARRET

Le Conseil communal est invité à approuver le projet de règlement complémentaire au code de la route, instaurant un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées à Binche, section de Leval, rue Salvador Allende, le long du n° 15.

Accord à l'unanimité

77. Police administrative – Règlement complémentaire au code de la route
- **ARRET**

Le Conseil communal est invité à approuver le projet de règlement complémentaire au code de la route, instaurant un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées à Binche, rue de l'Abattoir, le long du n° 41 C2.

Accord à l'unanimité

78. Police administrative – Règlement complémentaire au code de la route
- **ARRET**

Le Conseil communal est invité à approuver le projet de règlement complémentaire au code de la route, instaurant un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées à Binche, rue de Ressaix, en face des n^{os} 61 - 63.

Accord à l'unanimité

79. Police administrative – Règlement complémentaire au code de la route
- **ARRET**

Le Conseil communal est invité à approuver le projet de règlement complémentaire au code de la route, instaurant un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées à Binche, section de Péronnes, avenue Léopold III, le long du n° 152.

Accord à l'unanimité

80. Police administrative – Règlement complémentaire au code de la route
- **ARRET**

Le Conseil communal est invité à approuver le projet de règlement complémentaire au code de la route, instaurant un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées à Binche, section de Péronnes, rue Alphonse Gravis à proximité du n° 82.

Accord à l'unanimité

81. Police administrative – Règlement complémentaire au code de la route
- **ARRET**

Le Conseil communal est invité à approuver le projet de règlement complémentaire au code de la route, instaurant un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées à Binche, section de Waudrez, route de Mons (N90) à hauteur du n° 205.

Accord à l'unanimité

82. Police administrative – Règlement complémentaire au code de la route
- **ARRET**

Le Conseil communal est invité à approuver le projet de règlement complémentaire au code de la route, instaurant un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées à Binche, section de Bray, rue de Beaulieu à proximité du n° 5.

Accord à l'unanimité

83. Police administrative – Règlement complémentaire au code de la route
- **ARRET**

Suite au déménagement du requérant, le Conseil communal est invité à abroger sa décision du 28 mars 2012 point n° 52, instaurant un règlement complémentaire au code de la route pour un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées à Binche, rue de la Princesse, le long du n° 25.

Accord à l'unanimité

84. Police administrative – Règlement complémentaire au code de la route
- **ARRET**

Le Conseil communal est invité à approuver le projet de règlement complémentaire au code de la route, instaurant une courte interdiction de stationner, à Binche, section Leval, rue des Enfants, à hauteur des n^{os} 21 et 23 du côté impair.

Accord à l'unanimité

85. Police administrative – Règlement complémentaire au code de la route
- **ARRET**

Le Conseil communal est invité à approuver le projet de règlement complémentaire au code de la route, instaurant un sens unique de circulation à Binche, section de Bray, rue Pont de la Croÿère, sur un tronçon compris entre la rue des Combattants et le carrefour qu'elle forme avec la rue Neuve, dans le sens de la rue des Combattants vers la rue Neuve.

Accord à l'unanimité

PROJET DE PROCES-VERBAL

86. Projet de procès-verbal de la séance du Conseil communal du 27 juin 2012

- **APPROBATION**

Le Conseil communal est invité à approuver le projet de procès-verbal du Conseil communal du 27 juin 2012.

Accord à l'unanimité sans remarque

87. Projet de procès-verbal de la séance du Conseil communal du 03 décembre 2012

- **APPROBATION**

Le Conseil communal est invité à approuver le projet de procès-verbal du Conseil communal du 03 décembre 2012.

Accord à l'unanimité sans remarque

*

La séance publique est levée

*

HUIS CLOS

PERSONNEL STATUTAIRE

- 1. Personnel statutaire – Convention de mise à disposition d'un travailleur entre la Ville de Binche et l'Asbl Patrimoine du Musée International du Carnaval et du Masque – Renouvellement**

- DECISION

2. **Personnel statutaire – Convention de mise à disposition d’un travailleur entre la Ville de Binche et l’Asbl Patrimoine du Musée International du Carnaval et du Masque – Renouvellement**

- DECISION

PERSONNEL INCENDIE

3. **Personnel Incendie professionnel – Prolongation de stage**

- DECISION

GRADES LEGAUX

4. **Désignation d’un Secrétaire communal faisant fonction**

- RATIFICATION

5. **Désignation d’un Secrétaire communal faisant fonction**

- RATIFICATION

6. **Désignation d’un Secrétaire communal faisant fonction**

- RATIFICATION

7. **Désignation d’un Secrétaire communal faisant fonction**

- RATIFICATION

8. **Désignation d’une Secrétaire communale faisant fonction**

- RATIFICATION

9. **Désignation d’une Secrétaire communale faisant fonction**

- RATIFICATION

PERSONNEL INCENDIE

10. **Personnel Incendie – Démission volontaire – Vacance de poste de sapeur pompier volontaire**

- DECISION

11. **Personnel Incendie – Démission volontaire – Vacance de poste de sapeur pompier volontaire**

- DECISION

RESERVES DE RECRUTEMENT

12. Réserve de recrutement de Chefs de bureau A1 – Prolongation de validité
- DECISION
13. Réserve de recrutement d'attachés spécifiques (Directeurs A1 sp) – Prolongation de validité
- RATIFICATION

PERSONNEL STATUTAIRE

14. Personnel administratif statuaire – Convention de mise à disposition d'un agent entre la Ville de Binche et la Ville de Charleroi – Ratification des décisions du Collège communal du 10 septembre 2012 et du 08 octobre 2012
- RATIFICATION
15. Personnel technique statuaire – Disponibilité pour convenances personnelles – Prolongation
- RATIFICATION
16. Personnel technique statuaire – Disponibilité pour convenances personnelles – Prolongation
- RATIFICATION

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

17. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2006/2007 – Désignations et affectations du personnel enseignant maternel
- DECISION
18. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2010/2011 – Mise en disponibilité pour cause de maladie
- DECISION
19. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2010/2011 – APE – Désignation d'une institutrice maternelle temporaire
- DECISION
20. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2011/2012 – Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire
- DECISION
21. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2011/2012 – Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire
- DECISION
22. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2011/2012 – Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant
- DECISION

23. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2011/2012 – Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire
- DECISION
24. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2011/2012 – Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire
- DECISION
25. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2011/2012 – APE – Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire
- DECISION
26. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2011/2012 – Mise en disponibilité pour cause de maladie
- DECISION
27. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2012/2013 – Désignations et affectations des institutrices maternelles temporaires et définitives
- DECISION
28. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2012/2013 – APE – Désignation d'une institutrice maternelle prioritaire à titre temporaire
- DECISION
29. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2012/2013 – Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire
- DECISION
30. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2012/2013 – Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire
- DECISION
31. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2012/2013 – Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant
- DECISION
32. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2012/2013 – Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant
- DECISION
33. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2012/2013 – Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant
- DECISION
34. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2012/2013 – Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant
- DECISION

35. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2012/2013 – Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant
- DECISION
36. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2012/2013 – Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant
- DECISION
37. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2012/2013 – Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant
- DECISION
38. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2012/2013 – Interruption de la carrière professionnelle d'une institutrice maternelle à titre définitif
- RATIFICATION
39. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2012/2013 – Interruption de la carrière professionnelle d'une institutrice maternelle à titre définitif
- RATIFICATION
40. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2012/2013 – Démission d'une institutrice maternelle à titre définitif
- RATIFICATION
41. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2012/2013 – Démission d'une institutrice maternelle à titre définitif
- DECISION
42. Enseignement maternel – Personnel – Année scolaire 2012/2013 – Congé exceptionnel pour cas de force majeur
- DECISION
43. Enseignement primaire – Personnel – Année scolaire 2010/2011 – APE – Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire
- DECISION
44. Enseignement primaire – Personnel – Année scolaire 2011/2012 – Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi non vacant
- DECISION
45. Enseignement primaire – Personnel – Année scolaire 2011/2012 – Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire
- DECISION
46. Enseignement primaire – Personnel – Année scolaire 2011/2012 – Annulation de mise en disponibilité pour cause de maladie
- DECISION
47. Enseignement primaire – Personnel – Année scolaire 2011/2012 – Désignation d'un instituteur primaire à titre temporaire dans un emploi vacant

- DECISION
- 48. Enseignement primaire – Personnel – Année scolaire 2011/2012 – Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi non vacant
 - DECISION
- 49. Enseignement primaire – Personnel – Année scolaire 2011/2012 – APE – Désignation d'instituteurs primaires à titre temporaire
 - DECISION
- 50. Enseignement primaire – Personnel – Année scolaire 2011/2012 – Désignation et affectation d'un maître de morale à titre temporaire dans un emploi vacant
 - DECISION
- 51. Enseignement primaire – Personnel – Année scolaire 2012/2013 – Désignation d'institutrices primaires APE
 - DECISION
- 52. Enseignement primaire – Personnel – Année scolaire 2012/2013 – Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi non vacant
 - DECISION
- 53. Enseignement primaire – Personnel – Année scolaire 2012/2013 – Désignation d'une maîtresse de néerlandais à titre temporaire
 - RATIFICATION
- 54. Enseignement primaire – Personnel – Année scolaire 2012/2013 – Désignation d'une maîtresse de néerlandais à titre temporaire
 - RATIFICATION
- 55. Enseignement primaire – Personnel – Année scolaire 2012/2013 – Désignation d'une maîtresse de néerlandais à titre temporaire
 - RATIFICATION
- 56. Enseignement primaire – Personnel – Année scolaire 2012/2013 – Rentrée scolaire du 1^{er} septembre 2012 – Désignations et affectations du personnel temporaire et définitif
 - DECISION

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE

- 57. Enseignement secondaire artistique à horaire réduit – Année scolaire 2012/2013 – Académie de Musique, de Danse et de Déclamation – Prise de connaissance du procès-verbal du Conseil des Etudes du 1^{er} octobre 2012 – Transfert de périodes – Charges du personnel – Désignation à titre temporaire
 - DECISION
- 58. Enseignement secondaire artistique à horaire réduit – Année scolaire 2012/2013 – Académie de Musique, de Danse et de Déclamation – Personnel – Interruption

- complète de la carrière professionnelle d'un professeur de diction/déclamation à titre définitif
- RATIFICATION
59. Enseignement secondaire artistique à horaire réduit – Année scolaire 2012/2013 – Académie de Musique, de Danse et de Déclamation – Personnel – Congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement – Professeur d'accordéon à titre définitif
- RATIFICATION
60. Enseignement secondaire artistique à horaire réduit – Académie de Musique, de Danse et de Déclamation – Personnel – Année scolaire 2011/2012 – Mise en disponibilité pour cause de maladie
- DECISION
61. Enseignement secondaire artistique à horaire réduit – Année scolaire 2012/2013 – Académie de Musique, de Danse et de Déclamation – Congé de circonstance – Décès parent/allié au 2^{ème} ou 3^{ème} degré
- DECISION
62. Enseignement secondaire artistique à horaire réduit – Année scolaire 2012/2013 – Académie de Musique, de Danse et de Déclamation – Interruption de carrière professionnelle à mi-temps
- RATIFICATION
63. Enseignement secondaire artistique à horaire réduit – Académie de Musique, de Danse et de Déclamation – Congé exceptionnel pour cas de force majeure – Professeur de piano à titre définitif
- DECISION
64. Enseignement secondaire artistique à horaire réduit – Année scolaire 2012/2013 – Académie de Musique, de Danse et de Déclamation – Désignation d'un professeur de violon
- RATIFICATION
65. Enseignement secondaire artistique à horaire réduit – Année scolaire 2012/2013 – Académie de Musique, de Danse et de Déclamation – Désignation d'un professeur de flûte à bec
- RATIFICATION
66. Enseignement secondaire artistique à horaire réduit – Année scolaire 2012/2013 – Académie de Musique, de Danse et de Déclamation – Grilles horaires
- APPROBATION
67. Enseignement artistique à horaire réduit – Année scolaire 2012/2013 – Académie des Beaux Arts et des Arts Décoratifs – Organisation des cours et charges du personnel à partir du 1^{er} septembre 2012
- DECISION
68. Enseignement artistique à horaire réduit – Année scolaire 2012/2013 – Académie des Beaux Arts et des Arts Décoratifs – Réaffectation à titre définitif d'un professeur de formation pluridisciplinaire

- DECISION

69. Enseignement artistique à horaire réduit – Année scolaire 2012/2013 – Académie des Beaux Arts et des Arts Décoratifs – Interruption de carrière professionnelle à temps partiel – Surveillante éducatrice à titre définitif
- RATIFICATION
70. Enseignement artistique à horaire réduit – Personnel – Désignation d'une surveillante-éducatrice à titre temporaire – Ratification de la délibération du Collège communal du 05 novembre 2012
- RATIFICATION
71. Enseignement artistique à horaire réduit – Année scolaire 2012/2013 – Académie des Beaux Arts et des Arts Décoratifs – Prise en charge par la Ville de Binche de 2 périodes de cours d'initiation aux pratiques artistiques – Désignation d'un professeur à titre temporaire
- RATIFICATION
72. Enseignement artistique à horaire réduit – Année scolaire 2012/2013 – Académie des Beaux Arts et des Arts Décoratifs – Désignation d'un professeur de formation pluridisciplinaire à titre temporaire
- RATIFICATION
73. Enseignement artistique à horaire réduit – Année scolaire 2012/2013 – Congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement
- RATIFICATION
74. Enseignement artistique à horaire réduit – Année scolaire 2012/2013 – Congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement
- RATIFICATION
75. Enseignement artistique à horaire réduit – Année scolaire 2012/2013 – Congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement
- RATIFICATION

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE
--

76. Enseignement de promotion sociale – Institut Supérieur Plus Oultre – Année scolaire 2012/2013 – Désignation d'experts
- DECISION
77. Enseignement de promotion sociale – Institut Supérieur Plus Oultre – Année scolaire 2012/2013 – Désignation d'experts
- DECISION